



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Isère



DÉCLARER LA NAISSANCE DE MON ENFANT

FACILITEZ VOS DÉMARCHES
AVEC VOTRE COMPTE AMELI

COMMENT DÉCLARER LA NAISSANCE DE MON ENFANT ?



ÉTAPE 1 : Je me connecte à mon compte ameli sur *ameli.fr* ou je crée mon compte. Je clique sur la rubrique **Mes Démarches > Déclarer un changement de situation > Naissance de mon enfant**

ÉTAPE 2 : Je complète les informations demandées (*nom, prénom, date & département de naissance de mon enfant*). Je reçois un message de confirmation sur ma messagerie personnelle.

ÉTAPE 3 : Je mets à jour ma **carte Vitale** dans une pharmacie ou dans une agence de l'Assurance Maladie, pour être remboursé des soins médicaux.

J'INFORME MA MUTUELLE DE LA NAISSANCE DE MON ENFANT

En cas de difficultés dans mes démarches, je peux obtenir de l'aide :



Via mon compte
ameli.fr



Je prends rendez-vous
dans l'un de nos
points d'accueil.



En appelant le

3646

Service gratuit
+ prix appel



BESOIN D'AIDE SUR LE COMPTE AMELI ?
SCANNEZ LE QR CODE DE L'APPLICATION PASTEL.